



La Commune d'Autigny

met au concours le poste de

d'Administrateur/trice des finances communales à 80 %

Votre profil :

En collaboration avec la Syndique,
comme personne de confiance, proactive et capable d'autonomie dans le travail.

- Vous assumez avec discrétion et disponibilité envers les membres du Conseil communal, l'ensemble des tâches qui composent votre fonction, et tout particulièrement la tenue de la comptabilité générale selon les normes MCH2.
- Vous veillez à la défense des intérêts, de la réputation et des valeurs de la commune, tout en ayant l'intérêt du service public à la population.
- Vous maîtrisez parfaitement la langue française et les outils informatiques usuels.
- Si vous connaissez le logiciel CITIZEN, c'est un atout.
- Votre sens de l'initiative, votre flexibilité et disponibilité, votre autonomie, vous permettent de collaborer étroitement avec l'exécutif communal.
- Votre capacité à s'intégrer et travailler au sein d'une petite équipe sera très appréciée.
- Vous veillez à des relations constructives entre toutes les instances et tous les services, avec qui vous devez collaborer.

Le Conseil communal s'adresse ici à des candidates et candidats titulaires d'une formation supérieure utile à la fonction, idéalement dans le domaine l'administration publique, avec une expérience certaine.

Entrée en fonction **au 1^{er} octobre 2024 ou à convenir. Postulations jusqu'au 15 juin 2024.**
Cahier des charges à consulter sur le site www.autigny.ch

Les offres de service accompagnées des documents usuels (curriculum vitae avec prétentions salariales, certificats de travail, etc.) sont à adresser

au Conseil communal, Rte de Chénens 12, 1742 Autigny, avec la mention
"Postulation Administratrice des finances communales"

ou

directement **par email en un seul fichier pdf**, à la syndique d.haller-sobritz@autigny.ch

Le Conseil communal